

Développer des **solutions** de production d'**énergie renouvelable** pour les territoires à partir des **biomasses locales**

Jean-Baptiste Marin

Président-directeur général d'Européenne de Biomasse

Cette PME innovante accompagne les collectivités locales en proposant la création d'infrastructures de biomasse, avec à la clé de l'énergie verte et renouvelable dans un schéma d'économie circulaire. Les explications de Jean-Baptiste Marin.

Vous avez breveté un biocombustible HPCI® qui intègre des biomasses différentes. Quel est l'objectif du concept, en matière de développement territorial ? Jean-Baptiste Marin : Européenne de Biomasse innove depuis dix ans grâce à sa vision de la biomasse à 360°. Nous développons des petites et moyennes filières de production d'énergie renouvelable en nous appuyant sur trois compétences. Notre compétence R & D nous a permis de créer un observatoire de deux cents biomasses, y compris des biomasses exotiques, comme la coque de cacao, permettant de connaître les ressources de matières premières disponibles dans les territoires. Nous recensons les caractéristiques physicochimiques, les gisements, les chaînes

de valeur, les concurrents et les fournisseurs. Notre 2e compétence consiste à développer des filières locales d'approvisionnement afin de garantir un approvisionnement pérenne en biomasse-énergie basé sur des contrats à long terme, de l'étude des gisements, jusqu'à la valorisation des cendres. À Montpellier, par exemple, avec l'approvisionnement de trois réseaux de chaleur dont la première trigénération de France. Enfin, notre 3e compétence : la préparation des biocombustibles à partir des biomasses locales, c'est-àdire les différents processus de préparation et de mélange pour garantir la qualité de combustion et des rejets de fumées, et le respect de la réglementation.

Les projets de filières reposent sur des infrastructures légères. Pouvez-vous nous donner des précisions en termes d'aménagement du territoire ?

66

Nous valorisons les matières premières locales sans concurrence d'usage. vent dans la démarche d'économie circulaire propice au développement des territoires : valorisation de matières premières locales sans concurrence d'usage (notamment déchets agricoles et de bois), emploi de main-d'œuvre régionale (300 emplois à temps plein créés par filière) et consommation locale de l'énergie produite.

Ces filières industrielles apportent des

J.-B. M.: En effet, nos projets s'inscri-

Ces filières industrielles apportent des solutions de production d'énergie renouvelable adaptées aux besoins des villes, de petite et moyenne taille, qui ne nécessitent pas la construction d'infrastructures de transport d'énergie, comme celles, par exemple, qui ont été développées en Europe pour transporter l'électricité des grandes centrales électriques.

Vous ambitionnez ainsi de produire de l'énergie verte pour alimenter des unités industrielles ou urbaines. Comment les localisez-vous ?

J.-B. M.: Nous menons une analyse prospective pour le développement de ces filières industrielles en France, en Europe et au-delà, notamment en Afrique : gisements de biomasse, capacité logistique, besoins énergétiques, présence d'infrastructures, stabilité du pays, etc. Autant de paramètres que nous croisons afin de déterminer les besoins et les opportunités dans ces régions. Nous privilégions les territoires qui possèdent des gisements de biomasses variées et des besoins énergétiques décentralisés, et qui offrent un niveau de sécurité suffisant pour l'investissement.





Le futur démonstrateur en Champagne-Ardenne avec le projet d'usine de cogénération.

Ils soutiennent Européenne de Biomasse.

La région Champagne-Ardenne, BpiFrance le Fonds européen de développement régional (FEDER), Invest Reims, PM'UP région Île-de-France et le réseau des Arts et Métiers



La gamme de granulés de biocombustibles HPCI brevetés par Européenne de Biomasse

La **Champagne-Ardenne**, un **territoire riche** en **biomasse**

Jean-Paul Bachy

Ex-président du conseil régional de Champagne-Ardenne

Le président de région de 2004 à 2015 témoigne du potentiel d'Européenne de Biomasse.

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉSAR ARMAND

Quelle stratégie de développement territorial des énergies renouvelables avez-vous mené avec le soutien de Bpifrance ?

Jean-Paul Bachy: Le territoire de la Champagne-Ardenne est très vaste, et très riche en biomasse. Le développement des énergies renouvelables y est donc plus facile qu'ailleurs. L'éolien est peu toléré dans les zones très urbanisées. Il pose moins de problème en milieu rural. Il ne faut donc pas s'étonner que la Champagne-Ardenne soit aujourd'hui la première région éolienne de France, en termes de puissance installée.

La forêt couvre 26 % du territoire champardennais et les filières végétales ont une place dominante dans l'agriculture régionale. Il est donc

logique que nous ayons aussi dans notre région une dynamique très porteuse sur l'énergie bois et toutes les formes de valorisation énergétique de la biomasse: production de diester et d'éthanol à partir de sucres, d'huiles et de paille, promotion de la recherche sur les carburants de seconde génération.

La Champagne-Ardenne est enfin une région importante en matière d'élevage. La valorisation des lisiers lui permet de se positionner aussi en leader du marché de la méthanisation.

Vous croyez au concept FICA HPCI d'Européenne de Biomasse. Pouvezvous nous en préciser les raisons, en termes d'EnR, d'économie circulaire et d'emplois localisés ?

J.-P. B.: Traditionnellement, la Champagne-Ardenne est un pôle important de production d'électricité nucléaire: deux centrales importantes sont installées sur son territoire, à Chooz dans les Ardennes et à Nogent-sur-Seine dans l'Aube. Il existe aussi dans les Ardennes, une centrale hydroélectrique originale. Elle est unique en France puisqu'elle est alimentée par un bassin supérieur, situé au sommet d'un plateau. L'eau fait fonctionner les turbines en contrebas. Elle est ensuite pompée pour remonter à son niveau supérieur.

Diversifier la ressource par le développement des énergies renouvelables relève d'un choix politique volontaire du conseil régional. Il s'agit de s'appuyer sur la valorisation des coproduits non alimentaires de l'agriculture et la réserve de biomasse pour fonder les bases d'une nouvelle croissance créatrice de valeur ajoutée et d'emplois non délocalisables, parce que liés à la ressource locale.

Les applications industrielles de la transformation de la biomasse sont innombrables : matériaux isolants, emballages biodégradables, cosmétiques, colles, détergents, lubrifiants... La notion même de déchet n'a plus de sens, puisque chaque stade du cycle de production génère une énergie ou un matériau qui entre instantanément dans le cycle suivant.



La chaîne de valeur ainsi créée est à la fois vertueuse sur le plan écologique, puisqu'il n'y a pas d'émission de gaz à effet de serre, et sur le plan économique, puisque la totalité de la plante est transformée et valorisée.

Concrètement, comment la région soutient-elle un projet comme celui-ci ?

J.-P. B.: En créant un nouveau combustible à base de fibres végétales, Européenne de Biomasse s'inscrit parfaitement dans cette logique et il est pertinent de voir cette entreprise s'installer sur le pôle agro-industriel de Bazancourt/Pomacle à côté de Reims. Le conseil régional a encouragé cette implantation de plusieurs manières. Nous avons facilité les contacts avec les responsables des différentes filières en région, pour sécuriser l'approvisionnement en fibres, et trouver des sites désireux d'investir dans des chantiers biomasse. Il existe encore en France et en région de nombreuses chaufferies industrielles ou urbaines utilisant le fuel ou le charbon. Les transformations permettent des économies budgétaires et des améliorations substantielles en terme environnemental. L'investissement que va réaliser Européenne de Biomasse est donc exemplaire car il peut être dupliqué dans d'autres régions ou d'autres pays. C'est une raison de plus pour que le conseil régional et Bpifrance l'accompagnent sur le plan financier. La Champagne-Ardenne, en accueillant chaque jour, de nouveaux partenaires, est devenue la vitrine de l'économie verte de demain. Pour la France et la région, c'est une chance car ce nouveau type de croissance génère pour les agriculteurs des revenus supplémentaires qui sont les bienvenus en cette période de crise. Pour la balance commerciale, le bilan est aussi positif. Créer de l'énergie biosourcée chez nous, c'est conforter notre autonomie énergétique et réduire la facture du gaz ou du pétrole que nous sommes obligés d'importer. Nul ne s'en plaindra!

Les investissements de l'État dans les EnR

Ségolène Royal

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

À l'occasion du colloque de l'Union française de l'électricité le 8 octobre 2015, Ségolène Royal a insisté sur la décentralisation et les énergies renouvelables comme moteurs de la croissance verte.

PAR CÉSAR ARMANE

En présence de **Maroš Šefčovič**, viceprésident de la Commission européenne chargé de l'Union de l'Énergie, la ministre de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie a présenté, ce 8 octobre 2015, sa vision d' « une nouvelle révolution industrielle qui est aussi un nouveau modèle de développement, de société et même de civilisation ».

En effet, réduire nos émissions de gaz à effet de serre passe, selon Ségolène Royal, par « l'avènement d'une nouvelle économie climatique décarbonée » : « La France produit une électricité largement décarbonée. Elle doit pérenniser cet avantage tout en diver-

sifiant son mix énergétique et en améliorant son efficacité énergétique » précise-t-elle au pupitre. C'est crucial pour les générations futures : « Notre XXIe siècle, qui doit être celui de l'après-pétrole, revisite aussi toutes les promesses inabouties du siècle de l'avant-pétrole, un temps éclipsées par le règne du charbon et des hydrocarbures. Ce siècle, le nôtre, sera celui des énergies propres,

seule manière de continuer, dans le contexte de mobilisation générale contre la dérive climatique, la saga de la "Fée électricité" qui, désor-mais, doit cheminer de pair avec l'obligation d'économiser l'énergie. » Ségolène Royal en revient ainsi à son projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte où figure cet objectif fort : « porter la part des énergies renouvelables à 32 % de notre consommation finale d'énergie en 2030 et à 40 % de la production d'électricité » afin de « rééquilibrer notre modèle énergétique sans opposer les énergies les unes aux autres », de « sécuriser les investissements », et de « permettre de développer à vaste échelle ».

En introduction de ce colloque de l'Union française de l'électricité, la ministre explique comment elle associe les entreprises à son action : « Donner de la visibilité aux industriels constitue une avancée importante pour permettre un développement plus structuré des filières industrielles françaises et créer des emplois grâce notamment à la simplification. »

Sans oublier les territoires innovants : « En matière de règles d'urbanisme, les collectivités ont désormais la possibilité d'imposer que les nouvelles constructions répondent à un standard plus exigeant que la réglementation qui s'impose à tous, afin notamment d'améliorer les performances d'efficacité énergétique et d'intégrer pleinement les énergies renouvelables. »

Ségolène Royal veut davantage de





66

Décentralisation, participation, autoconsommation sont des dimensions à mes yeux très importantes.

99

solutions locales : son texte entend en effet « faciliter l'investissement participatif et prévoir la possibilité pour les habitants d'un territoire de participer au capital et au financement de sociétés de projets pour les énergies renouvelables locales. »

Aussi, les communes et les intercommunalités ont-elles la possibilité de « participer au capital d'une société anonyme dont l'objet est la production locale d'énergies renouvelables. Décentralisation, participation, autoconsommation sont des dimensions à mes yeux très importantes d'une nouvelle citoyenneté énergétique et électrique » ajoute la ministre dans la foulée.

Enfin, la représentante du gouver-

nement français en appelle au continent tout entier: « les pays européens doivent d'abord unir leurs forces autour de ce qui peut les rassembler: économiser l'énergie, nous affranchir de la dépendance aux hydrocarbures et développer les énergies renouvelables. Ensemble, nous pouvons faire de l'Europe le premier écocontinent, leader des énergies propres, et de l'Union de l'Énergie un modèle pour le monde. »